
Les Conseils citoyens

Instances de représentation des habitants des quartiers prioritaires, les Conseils citoyens sont des acteurs à part entière du Contrat de ville et du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Dédiés aux quatre quartiers prioritaires de Clermont-Ferrand (Saint-Jacques Nord, La Fontaine-du-Bac, La Gauthière et le quartier Nord avec Champratel, Croix-de-Neyrat et Les Vergnes), ces quatre Conseils citoyens sont des instances citoyennes indépendantes, constituées d'habitants et d'acteurs locaux (représentants associatifs, commerçants...). Ils respectent le principe de parité (autant d'hommes que de femmes).

Ils sont représentés à toutes les instances de pilotage du Contrat de ville aux côtés de l'ensemble des partenaires (État, collectivités, bailleurs sociaux...), et sont pleinement associés aux décisions prises dans le cadre du NPNRU (pour Saint-Jacques Nord, La Gauthière et les Vergnes).

Ces nouvelles instances ont vocation à faire des propositions, à émettre des avis et à « co-construire » les politiques publiques en participant aux décisions dans les domaines relevant du Contrat de ville : développement économique et emploi, cohésion sociale, habitat et cadre de vie, renouvellement urbain, citoyenneté...

Présents dans l'ensemble des quartiers prioritaires en France, les Conseils citoyens de Clermont-Ferrand ont été officiellement lancés le 11 octobre 2017.

Pour contacter votre Conseil citoyen :
Crefad Auvergne 9 rue sous les Augustins 63000 Clermont-Ferrand 04 73 31 50
45 secretariat@crefadauvergne.org